



CERTIFICATION

*AIO certifie que l'entreprise*

# PORT DE BORMES LES MIMOSAS

**SA YCBM**

Capitainerie

82236 Bormes les Mimosas

France

*a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.*

*Le champ d'application est le suivant :*

## Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,  
ce certificat est valable du **20 mars 2026** au **04 décembre 2027**

Certificat n° **FR2026487\_1**

Date d'émission : 20 mars 2026  
Didier ANSEL – Directeur Général



**cofrac**  
  
**CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES**  
Accréditation  
N°5-0604  
Portée  
disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code.

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE